RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Cité Scolaire Internationale
Victor Hugo Colomiers

FICHE VIE SCOLAIRE 2025-2026

NOM .....
Prénom .....
Classe .....

- **<u>Personnes habilitées autres que les parents à récupérer l'élève</u>**, dégageant ainsi toute responsabilité de l'établissement.

Lien avec l'élève	Nom Prénom De la personne	Numéro de téléphone

- **<u>Autorisations prises de vues</u> :**(*rayez les mentions inutiles*)

J'autorise l'Etablissement à utiliser dans le cadre pédagogique des photos prises au cours des activités scolaires (affichage dans le collège, vente traditionnelle des photos de classes). Attention une réponse négative interdit la présence de votre enfant en classe

Oui Non

J'autorise l'Etablissement à publier des photos ou vidéos de classe ou des activités scolaires sur lesquelles apparait mon enfant (ENT, journal de classe). Attention une réponse négative oblige l'Etablissement à un retrait de l'enfant pour la diffusion de photos

Oui Non

- **<u>Régime de Sortie de l'Etablissement</u> :**

REGIME AUTORISE ☐	L'élève : • entre et sort de l'établissement selon l'emploi du temps de sa classe, après le dernier cours du matin pour les externes, après le repas pour les demi-pensionnaires. • est autorisé à quitter l'établissement en cas d'absences de professeurs. • Le mercredi sort après son dernier cours de la matinée si DP4 et sort après la prise du repas si DP5.
REGIME NON AUTORISE ☐	• L'élève n'est pas autorisé à sortir lorsqu'il n'a plus cours l'après-midi ou en cas d'absence d'un professeur. **<u>Il reste donc en étude le soir jusqu'à 17h.</u>** • Le mercredi si DP4 sort après son dernier cours de la matinée et si DP5 sort après la prise du repas.

Représentant légal
SIGNATURE

Représentant légal
SIGNATURE